



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

TOUT SAVOIR SUR LES EXAMENS PROFESSIONNELS AAP 2022

Les examens professionnels d'accès au grade P2 et P1 d'Animateur-trice des Administrations Parisiennes (AAP) sont programmés pour l'année 2022. Le nombre de places ouvertes pour ces examens n'est pas encore fixé.

Ces examens professionnels permettent une évolution de carrière significative, à la fois via **le traitement budgétaire avec un déroulement de carrière plus favorable**, voir grilles indiciaires de catégorie B pages 76-77 de notre guide des droits et des carrières, [ICI](#) mais également par **l'augmentation de l'IFSE de 400 euros annuels pour le P2 et 600 euros annuels pour le P1**.

Suite à la réforme des examens professionnels par la DRH en 2021, **l'épreuve écrite de QRC** (questions réponses courtes) **est supprimée pour l'accès au P2. Il s'agit désormais comme pour le P1 de constituer un dossier RAEP** (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle).

Principal.e de 2^e classe

Pourront participer, tous les AAP cumulant les deux critères suivants au 31 décembre 2022 : **avoir au moins atteint le 4^e échelon de la classe normale et avoir 3 ans d'ancienneté en catégorie B**.

Le dossier RAEP (coefficient 1) devra être remis par mail avant le vendredi 20 mai 2022 à 16h à l'adresse DRH-BCS-animation@paris.fr. L'épreuve orale (coefficient 3) pour les candidat.e.s admissibles aura lieu à mi-septembre 2022.

Principal.e de 1^e classe

Pourront participer, tous les AAP cumulant les deux critères suivants au 31 décembre 2022 : **être principal.e de 2^e classe avec au moins un an d'ancienneté dans le 5^e échelon et avoir 3 ans d'ancienneté en catégorie B**.

Le dossier RAEP (coefficient 1) devra être remis par mail avant le vendredi 20 mai 2022 à 16h à l'adresse DRH-BCS-animation@paris.fr. L'épreuve orale (coefficient 3) pour les candidat.e.s admissibles aura lieu à mi-septembre 2022.

Les inscriptions à ces examens professionnels se feront en ligne sur le portail Intraparis, à partir **du mardi 1 mars 2022 jusqu'au vendredi 8 avril 2022 inclus à 16 heures**, à l'adresse suivante : [Lien vers les examens professionnels](#) (intraparis/onglet rapido/calendrier concours/rubrique examens professionnels). En cas de difficultés d'inscription, vous pouvez contacter le bureau des carrières spécialisées : DRH-BCS-animation@paris.fr.

Les dossiers RAEP seront à télécharger sur le même portail Intraparis aux mêmes dates.

Retrouvez les brochures de présentation et les programmes des épreuves des examens en pièces jointes.

Paris, le 14 janvier 2022

SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com